

Le Président de la République rappelle la position de l'Algérie sur nombre de questions internationales :

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, le 23 septembre 2020, **l'impératif de faire avancer le dossier de la réforme globale de l'Organisation des Nations Unies (ONU)** afin d'en améliorer les performances et d'en renforcer la compétence, appelant la Communauté Internationale à l'unité et à la solidarité pour transcender les différends et faire face à la conjoncture difficile que traverse le monde.

Dans une allocution prononcée par visioconférence, à l'occasion de la tenue de la 75ème session ordinaire de l'Assemblée Générale (AG) de l'ONU, le Président de la République a précisé que le rôle et les performances de notre Organisation, créée au lendemain d'une terrible tragédie humaine, continuent d'osciller entre réussite et échec, à la lumière de défis internationaux multiples et croissants, qui ont mis à nu de nombreux dysfonctionnements dans l'ordre mondial, notamment la conjoncture sanitaire actuelle, soulignant que notre foi en la nécessité d'une organisation onusienne forte nous incite à réaffirmer l'impératif de faire avancer le dossier de réforme globale de notre organisation, afin d'en améliorer les performances et d'en renforcer la compétence.

Le Président de la République a, à ce propos, réitéré l'attachement de l'Algérie à la position de l'Union africaine (UA), conformément au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte, appelant à la nécessité de parvenir rapidement à des solutions à travers les négociations gouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de Sécurité, l'augmentation du nombre de ses membres et d'autres questions y afférentes.

Depuis son adhésion à l'ONU, il y a 58 ans, mon pays s'est employé à défendre la paix et la sécurité internationales en fondant sa politique extérieure sur les principes de promotion des solutions pacifiques aux conflits, de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et de respect de leur souveraineté et de leur unité et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de leurs richesses, a rappelé le Président de la République.

Et d'ajouter "nous nous enorgueillons, aujourd'hui, des résultats obtenus, lesquels ont montré que la médiation sincère de la diplomatie algérienne a été déterminante pour le règlement de plusieurs crises épineuses et conflits régionaux et internationaux. Elle continue d'être mobilisée au service de ce noble objectif, dans le respect des résolutions des Nations Unies".

Crise libyenne

"Partant de cette approche, l'Algérie a toujours œuvré au rapprochement entre frères en Libye, les invitant à adhérer de manière constructive au processus politique sous l'égide de l'ONU pour sortir de la crise, conformément à la volonté du peuple Libyen et loin de toute ingérence étrangère qui porterait atteinte à sa souveraineté", a soutenu le Président de la République. "Se félicitant des deux récentes annonces de cessez-le-feu, l'Algérie invite les parties concernées à les concrétiser, sans délai, sur le terrain", a-t-il poursuivi.

Situation au Mali

Le Président de la République a, par ailleurs, affirmé que l'Algérie "suit de près la situation délicate au Mali et aspire à un retour rapide à l'ordre constitutionnel à travers une période de transition consensuelle consacrant la volonté et les aspirations du peuple malien à la sécurité, à la stabilité et au développement". "Mon pays reste convaincu, a-t-il déclaré, que l'Accord de paix et de réconciliation nationale, issu du processus d'Alger, demeure le cadre idoine pour relever les défis de la gouvernance politique et du développement économique dans ce pays frère, avec un accompagnement sage et sincère de la Communauté Internationale".

La question palestinienne

Concernant la question palestinienne, le Président de la République a rappelé qu'elle "reste pour l'Algérie et son peuple une cause sacrée, voire centrale", réaffirmant le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple Palestinien, à sa juste cause et à son droit inaliénable à l'établissement de son Etat indépendant et souverain, avec El-Qods pour capitale.

La cause sahraouie

S'agissant de la question du Sahara occidental, le Président de la République a déploré "les obstacles qui entravent son règlement, notamment l'arrêt des négociations entre les deux parties au conflit et les atermoiements dans la désignation d'un nouvel Envoyé onusien pour le Sahara Occidental", appelant, à cet égard, à l'application des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, notamment l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara Occidental, reporté depuis plus de 29 ans, la désignation dans les meilleurs délais d'un Envoyé du Secrétaire Général de l'ONU, la relance du processus de négociations entre les deux parties au conflit et la concrétisation des aspirations des peuples du Maghreb arabe et de l'Afrique, au développement et à l'intégration.

Lutte contre le terrorisme

Réitérant l'engagement de l'Algérie à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le Président de la République a appelé à renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, en veillant à mettre en œuvre les Conventions Internationales y afférentes, notamment en ce qui concerne la récupération des fonds pillés des peuples.

L'Algérie avance à pas sûrs vers la consécration de la démocratie et de l'Etat de droit

Evoquant l'actualité nationale, le Président de la République a souligné que la conjoncture difficile imposée par la pandémie de Covid-19, n'a pas empêché l'Algérie de poursuivre ses efforts pour la concrétisation des Objectifs de Développement Durable, indiquant que l'Algérie est en passe de parachever la mise en place d'un cadre national relatif aux indicateurs de mesure du taux d'avancement de la réalisation des Objectifs de Développement Durable. L'agenda 2030 de développement durable sera prochainement introduit dans les Lois de finances annuelles et un cadre juridique sera élaboré pour dynamiser et faciliter le travail de tous les acteurs dans ce domaine.

"l'Algérie avance, aujourd'hui, à pas sûrs vers la consécration des fondements de la démocratie et de l'Etat de Droit et de justice sociale, suite au changement démocratique issu d'un Hirak pacifique, civilisé et béni qui a abouti à l'organisation d'une élection Présidentielle en décembre 2019, laquelle a consacré la souveraineté du peuple algérien et sa liberté de choix et de décision", a-t-il ajouté.

En dépit de la conjoncture sanitaire difficile, l'Algérie a franchi, ces derniers mois, "de grands pas dans le processus de réformes politiques et socioéconomiques pour construire une Algérie nouvelle, forte, sécurisée et prospère", a indiqué le Chef de l'Etat, rappelant que "notre pays organisera, début novembre prochain, un référendum sur le projet de révision de la Constitution pour jeter les bases d'un régime politique démocratique qui assure la protection des droits et libertés, consacre l'équilibre des pouvoirs et garantit la moralisation de la vie publique".

Le Président de République a enfin appelé la Communauté Internationale à l'unité et à la solidarité pour transcender les différends et faire face à la conjoncture difficile que traverse le monde, pour faire sortir nos pays et nos peuples de la zone à risque et poursuivre ensemble notre marche vers la concrétisation de la stabilité, de la sécurité et du développement.

Le 29 septembre 2020